

N° 2026-097

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

L'an deux mil vingt-six le 22 juillet, le Conseil communautaire dûment convoqué le quinze juillet, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, COLEUR Amandine, DUCHOSAL Sylviane, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, RICHERMOZ Benoit, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à M. Pierre OUGIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Benoit RICHERMOZ), MARTINOD Marie (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI)
MM. PELLICIER Alexandre (donne pouvoir à M. Hervé CHENU), SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 5
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 28 juillet 2026 au 28 septembre 2026

Le Président informe les membres du conseil communautaire que suite à la démission de Lucien SPIGARELLI de ses fonctions de 2^{ème} Vice-Président et de sa fonction de membre titulaire de la commission de délégation de service public il convient de procéder à son remplacement.

Par délibération n°2026-055 en date du 29 avril 2026, le conseil communautaire a procédé à l'élection des membres de la commission de délégation de service public comme suit :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Thierry MARCHAND-MAILLET	David AUBONNET
Marie MARTINOD	Jean-Luc BOCH
Rachèle MONTMAYEUR	Noémie NICOT
Lucien SPIGARELLI	Pierre OUGIER
Christian VIBERT	Benoit RICHERMOZ

Suite à la démission de Monsieur Lucien SPIGARELLI, en qualité de membre titulaire de la commission de délégation de service public il convient de procéder à son remplacement.

Le Président procède à l'appel des candidats :

- Daniel-Jean VENIAT

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, suite à l'accord unanime de l'ensemble des membres du conseil communautaire, il est procédé à l'élection à main levée.

Le Président que les autres membres de la commission de délégation de service public demeurent inchangés.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.1411-5 et L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-055 en date du 29 avril 2026 ;

Vu la candidature de Daniel-Jean VENIAT ;

DÉCLARE que Daniel-Jean VENIAT est élu membre titulaire de la commission de Délégation de Service Public, suite à la démission de Monsieur Lucien SPIGARELLI ;

APPROUVE la modification de la composition de la commission de Délégation de Service Public comme suit :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Thierry MARCHAND-MAILLET	David AUBONNET
Marie MARTINOD	Jean-Luc BOCH
Rachèle MONTMAYEUR	Noémie NICOT
Daniel-Jean VENIAT	Pierre OUGIER
Christian VIBERT	Benoit RICHERMOZ

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 22 JUILLET 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Rémy COUNIL

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME LA PLAINE CEDEX